

M2 parcours Droit de l'action publique

Présentation

Présentation

Le parcours Droit de l'action publique a pour finalité de former des juristes hautement qualifiés en droit public en mesure de maîtriser les concepts et notions juridiques fondamentaux de droit public ainsi que les techniques et méthodes de la recherche. Le titulaire du diplôme a vocation, sous réserve le cas échéant de la réussite à un concours d'accès, à exercer des fonctions soit de direction au sein d'organismes publics (administrations d'Etat, collectivités territoriales, organisations européennes) et privés (entreprises, SEML ou SPL etc.), soit de magistrat administratif. L'étudiant suivra un enseignement spécialisé et approfondi dans les disciplines juridiques majeures du droit de l'action publique. L'étudiant mettra en pratique ses connaissances et compétences en réalisant des expertises juridiques concrètes (clinique juridique) ou au travers de périodes d'immersion en milieu professionnel (stage obligatoire d'au moins deux mois). L'étudiant bénéficie tout au long de sa formation d'un accompagnement personnalisé et adapté au projet professionnel qu'il aura préalablement construit avec l'équipe pédagogique.

Objectifs

Afin de préparer l'étudiant à tous les métiers du droit public (activités d'enseignement, de recherche, de conseil, de décision...), le parcours Droit de l'action publique enseigne notamment :

- > Le droit public substantiel et processuel de façon approfondie ;
- > la recherche, l'analyse et l'exploitation des informations juridiques (législation, jurisprudence, commentaires doctrinaux...)
- > la constitution de dossiers thématiques ;
- > la préparation de veilles juridiques ;
- > la rédaction d'actes juridiques (contrats publics), de notes juridiques et de consultations juridiques dans le domaine du droit public ;
- > l'étude de dossiers contentieux ;
- > l'expression orale et le travail en équipe ;
- > la méthode des épreuves des différents concours ouverts aux spécialistes du droit public (dissertation, note de synthèse, exposé-discussion, entretien...);
- > les prémices de la recherche en faisant participer l'étudiant à des programmes de recherche, en lui proposant

la rédaction d'un article, la préparation d'un colloque, et en lui imposant la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

Savoir faire et compétences

Compétences génériques :

- > Analyser et synthétiser des documents juridiques et administratifs et savoir les vulgariser
- > Etre capable d'adopter un raisonnement rigoureux
- > Etre capable d'exposer de manière claire et intelligible
- > Avoir une aptitude à la décision
- > Savoir, en milieu professionnel, communiquer et informer, animer des groupes de travail, établir des relations de confiance et se conformer aux règles éthiques et déontologiques

Compétences spécifiques :

- > Maîtriser l'environnement juridique des administrations
- > Maîtriser des instruments juridiques de l'administration
- > Maîtriser les techniques de recherche documentaire
- > Conceptualiser les problèmes juridiques en les retranscrivant sous forme analytique et synthétique
- > Poser les questions pertinentes sur le plan juridique et opérer les qualifications juridiques adaptées
- > Appliquer des processus méthodologiques rigoureux
- > Maîtriser les processus décisionnels au sein des secteurs public et para-public
- > Savoir fournir des informations et des conseils argumentés en matière juridique et procédurale
- > Rédiger des actes juridiques
- > Participer à la préparation ou à l'exécution de l'action des pouvoirs publics

Organisation

Conditions d'accès

L'accès aux semestres 3 et 4 du parcours Droit de l'action publique de la mention Droit public des affaires est réservé aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit public ou assimilé.

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). [En savoir plus..](#)

Pour qui ?

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un master 1 de droit (droit public conseillé mais non imposé) ou sur dérogation aux étudiants titulaires d'un diplôme équivalent. Pour réussir au sein du parcours Droit de l'action publique, l'étudiant doit disposer d'un bon niveau général en droit public et d'une bonne culture en droit public (maîtrise des grands concepts juridiques, capacité à élaborer des raisonnements rigoureux ; identification des problèmes juridiques, analyse des textes juridiques). Il doit faire montre d'une bonne maîtrise de la langue française, d'une capacité à exposer clairement ses idées et à les défendre à l'écrit comme à l'oral. Il doit en outre posséder les rudiments en matière d'exploitation des outils numériques de documentation juridique. Une sélection des candidats est effectuée sur dossier puis sur audition.

Admission

Stages

- > Stage: Obligatoire (2 mois minimum)
- > Stage à l'étranger: Possible (2 mois minimum)

Et après

Poursuite d'études

Le titulaire de la Mention Droit public des affaires, Parcours droit de l'action publique est autorisé à s'inscrire en Doctorat, après autorisation du Conseil de l'Ecole doctorale Droit et Science politique Pierre Couvrat.

Insertion professionnelle

Le diplômé de la mention droit public des affaires, parcours Droit de l'action publique peut envisager l'accès à de nombreux secteurs d'activité dont :

- > le secteur public (entreprises publiques, groupements d'intérêt public), para public (secteur associatif) ou privé (entreprises privées) en qualité de juriste spécialisé en droit public ;

- > la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière (concours, notamment d'attaché d'administration centrale ou territorial, ou statut contractuel) : les emplois de directeur des affaires générales, de responsable ou de membre du service juridique, de responsable des marchés et des achats sont notamment envisageables ;
- > les tribunaux et les cours administratives d'appel, en qualité d'assistant de justice puis de magistrat administratif en cas de réussite au concours ;
- > les cabinets d'avocats, en qualité de juriste ou d'avocat (sous réserve de l'obtention du CAPA), puis avocat spécialisé en droit public (sous réserve de l'obtention de la mention de spécialisation droit public) ;

Après la poursuite des études jusqu'à l'obtention du doctorat, les fonctions de chargés de recherche à l'Université ou au CNRS, de maître de conférences puis de professeur des universités (sur concours) constituent encore d'autres options.

Contact(s)

Autres contacts

Direction pédagogique :

Anne-Laure Girard, Professeur de droit public, co-directrice du Parcours Droit de l'action publique

Courriel: anne.laure.girard@univ-poitiers.fr

Antoine Claeys, Professeur de droit public, co-directeur du Parcours Droit de l'action publique

Courriel: antoine.claeys@univ-poitiers.fr

Secrétariat:

Madame Karine Debicki-Bouhier

Courriel : karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Tél: 0549454770

Bât Eg

43, Place Charles de Gaulle

81100

86073 POITIERS Cedex

Infos pratiques

- > Composante : Droit et sciences sociales
- > Durée : 1 an

- > ECTS : 60 crédits
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : formation initiale, formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Poitiers-Centre Ville

Laboratoire(s) partenaire(s)

[Institut de droit public \(EA2623\)](#)

Programme

Programme

M2 parcours Droit de l'action publique

Semestre 3

UE1 Les moyens juridiques de l'action publique 12 crédits

- Droit des actes administratifs unilatéraux
- Droit des actes administratifs unilatéraux CM
- Droit des actes administratifs unilatéraux TD
- Droit des contrats administratifs
- Droit des contrats administratifs CM
- Droit des contrats administratifs TD
- Police administrative
- Droit de la police administrative CM
- Droit de la police administrative TD

UE2 Le contentieux de l'action publique 12 crédits

- Contentieux de l'urbanisme
- Contentieux de l'urbanisme CM
- Contentieux de l'urbanisme TD
- Contentieux administratif des contrats
- Contentieux administratif des contrats CM
- Contentieux administratif des contrats TD
- Responsabilité administrative
- Modes alternatifs de règlement des litiges

UE3 Professionnalisation 6 crédits

- Méthodologie professionnelle
- Méthodologie professionnelle CM
- Méthodologie professionnelle TD
- Clinique juridique
- Langue vivante
- Langue vivante TD
- Langue vivante APP

Semestre 4

UE1 L'environnement juridique de l'action publique 9 crédits

- La constitutionnalisation de l'action publique
- La constitutionnalisation de l'action publique CM
- La constitutionnalisation de l'action publique TD

- L'eupérisation de l'action publique
- L'eupérisation de l'action publique CM
- L'eupérisation de l'action publique TD
- La dématérialisation de l'action publique
- La dématérialisation de l'action publique CM
- La dématérialisation de l'action publique APP

UE2 Les moyens matériels de l'action publique 6 crédits

- Les moyens financiers
- Les moyens financiers CM
- Les moyens financiers TD
- Les moyens humains
- Les moyens humains CM
- Les moyens humains TD
- Moyens patrimoniaux et contrats
- Moyens patrimoniaux et contrats CM
- Moyens patrimoniaux et contrats TD

UE3 Professionnalisation 15 crédits

- Langue vivante
- Langue vivante TD
- Langue vivante APP
- Stage et mémoire de recherche appliquée ou fondamentale
- Stage interne
- Stage externe
- 1 élément(s) au choix parmi 2 :
- Mémoire de recherche fondamentale
- Mémoire de recherche appliquée